

Achat - Vente - Location -

- Recherche de biens immobiliers -

Représentation lors des assemblées de copropriété

TARIFS

Vente : Commission maximale de 3% + 17% de TVA payable par la partie venderesse à l'acte notarié (inclus dans le prix de vente).

Location : 1 mois de loyer + 17% de TVA dont une moitié sera payable par le locataire et l'autre moitié par le propriétaire avant la remise des clés.

Estimation: Gratuite en cas de signature d'un mandat de vente exclusif, sinon à partir de 500,00.-€ + 17% TVA

Recherche: Si nous trouvons un objet pour vous, l'accord sur la commission sera trouvé avec la partie venderesse ainsi qu'avec l'éventuel(le) Confrère/Consœur (cela n'entrainera donc pas de charges supplémentaires pour l'acheteur)

Représentation AG:

75,00.-€ + 17% TVA par heure commencée + frais de voyage 0,72.-€ pour chaque km parcouru à l'aller et au retour